



2. Le Projet Club

Un bien grand mot, pour une réalité toute simple, comment faire vivre durablement un club sans un projet, actuel et d'avenir ?

Nous avons vu dans le point numéro 1 qu'il fallait des managers, et en particulier le Président pour conduire une politique « d'actions », mais ces actions doivent être reliées par un « fil conducteur » qui est le projet associatif du club.

Il s'inscrit, le terme est bien choisi car le projet doit être formalisé par écrit, pour servir de référentiel à la mise en place des stratégies et actions, dans une logique que nous allons maintenant décrire plus précisément.

Construire ou renforcer un projet club !

Quel que soit le domaine un projet a pour origine une situation de départ

- Cette situation nous convient et il suffit de la maintenir, de la renforcer ou l'améliorer
- Cette situation ne nous convient pas, il faut y apporter les modifications nécessaires en trouvant des solutions nouvelles
- Il n'existe rien, il faut créer !

L'analyse de départ, le diagnostic

Il peut s'effectuer seul (le manger principal) ou en équipe réduite (le noyau dur du club)

- Au moment de la création du club
- A tout moment où la nécessité de « changer les choses » se fait sentir

Le diagnostic peut paraître simple dans la majorité des cas car :

- Celui (ou ceux) qui veulent créer le club ont un but précis et déjà des contacts établis pour le faire
- Celui ou ceux qui veulent changer les choses savent pertinemment de qui ne vas pas ou ce qu'il manque pour que cela aille mieux



Mais il faut quand même prendre le temps de réaliser :

Une analyse « externe » au club, pour savoir comment :

- il va se situer, ou continuer à le faire, vis-à-vis de sa mairie
- il va bénéficier, ou continuer de le faire, si possible encore mieux, de structures d'accueil
- il va pouvoir bénéficier, ou améliorer, des aides extérieures, partenaires institutionnels ou privés
- il va pouvoir avoir contact, ou améliorer ce contact, avec tel ou tel public
- il va pouvoir établir de nouveaux contacts avec de nouveaux publics

Une analyse « interne » au club, pour savoir comment :

- il va pouvoir former, ou renforcer, une équipe de dirigeants
- il va pouvoir former, ou renforcer, une équipe d'animation
- il va pouvoir former, ou renforcer, une équipe d'enseignants de la discipline, bénévoles ou salariés, ou prestataires indépendants
- il va pouvoir suivre et évaluer les actions développées
- il va pouvoir communiquer, ou continuer à le faire en interne comme en externe

La formalisation et suivi du projet

Tous ces points seront repris dans les prochaines fiches mais il est bon de savoir qu'après une bonne analyse globale de la situation, il faut formaliser son projet autour de deux axes principaux :

- **le choix d'une « vision » à moyen et long terme pouvant être basé**
 - sur la performance sportive : l'objectif visé étant d'obtenir les meilleurs résultats, soit par équipes, soit au niveau individuel
 - sur la formation, des jeunes avant tout, mais aussi des « cadres » du club, on parle de club formateur
 - sur l'animation autour d'un maximum de publics allant des tout petits aux retraités, en passant par les handicapés, et mise à disposition de créneaux pour des entreprises
 - un mélange de plusieurs de ces critères, en fonction de l'environnement du club et de ses moyens financiers



- **le choix de la méthode**

- le président seul ne peut réaliser tout ce travail, il doit s'appuyer
 - sur une stratégie bien définie avec son bureau ou comité directeur, dans lequel chacun aura sa mission et devra tenir sa place
 - sur des valeurs annoncées par le club et qu'il faudra faire respecter
 - sur des collaborateurs sélectionnés pour leurs disponibilités et capacités spécifiques
- le bureau et/ou le comité directeur doit se réunir le plus régulièrement possible pour faire le point sur les activités principales, la gestion quotidienne et actions en cours, afin d'éventuellement apporter les corrections nécessaires

En conclusion : un « projet club » très souvent demandé par les mairies ou/et la Jeunesse et Sports au niveau des demandes de subvention, devrait être « indispensable » pour un club qui veut « vivre » et « prospérer » !

Chaque club peut avoir « son » projet, il n'y a pas de mauvais projet, dès lors qu'il n'est pas en « contradiction » avec les valeurs et orientations défendues par notre Fédération, et la stratégie choisie pour atteindre le but fixé doit en tenir compte.

Il ne peut pas, à notre avis, être élaboré par un Dirigeant seul, même si certains dirigeants ont une idée précise de ce que doit être « leur » club, car à terme c'est bien une « équipe » qui va rendre les choses possibles, ou pas, d'où la nécessité d'avoir un bon projet soutenu par de bons managers !

